

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[La correspondance croisée entre François Guizot et Dorothée de Lieven : 1836-1856](#)[Collection](#)[1850-1857 : Une nouvelle posture publique établie, académies et salons](#)[Collection](#)[1851 \(1er janvier-10 novembre\) : Guizot observateur des jeux de tensions entre le Président et l'Assemblée](#)[Item](#)[Val-Richer, Mardi 29 juillet 1851, François Guizot à Dorothée de Lieven](#)

Val-Richer, Mardi 29 juillet 1851, François Guizot à Dorothée de Lieven

Auteurs : **Guizot, François (1787-1874)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les mots clés

[Circulation épistolaire](#), [Politique \(Analyse\)](#), [Politique \(France\)](#), [Posture politique](#), [Réseau social et politique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date 1851-07-29

Editeur de la fiche Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

Langue Français

Cote 2965, AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 14

Nature du document Lettre autographe

Support copie numérisée de microfilm

Etat général du document Bon

Localisation du document Archives Nationales (Paris)

Transcription

Val Richer, Mardi 29 Juillet 1851

Voici des détails précis, qui me viennent de bonne source, et qui confirment pleinement mes conjectures. " L'intrigue de la candidature Joinville fait des

progrès, mais toujours par action souterraine. Elle se cache naturellement derrière la proposition Crétion qui sera discutée à la rentrée et qui gagne des partisans. Je n'ai pas été peu surpris d'entendre dire par des légitimistes religieux et scrupuleux, tels que MM. de Melun - La loi de proscription est une inéquité que nous ne pouvons pas sanctionner plus longtemps ; nous voterons pour l'abrogation d'autre part des membres de la Réunion des Pyramides, anciens orléanistes, ou hommes nouveaux ralliés à l'Elysée, se préoccupent des difficultés qu'oppose la constitution à la prorogation des pouvoirs du Président, et ils en viennent à déclarer qu'il faut se pourvoir d'un en cas, et qu'il sera peut-être bon de voter la proposition Crétion pour n'être pas pris au dépourvu de Candidats à la présidence légalement possibles. Tel est l'effet de la discussion de la révision."

" Hier Wolowski, beau frère de Léon Faucher, exprimait l'opinion que le président devait adhérer à la proposition Crétion, prendre une sorte d'initiative dans le débat, et accepter la lutte contre le Prince de Joinville, que cette conduite serait aussi habile qu'honorables. "

" Vos amis observent ces symptômes avec une grande attention. Le vote de la proposition Crétion devient à peu près inévitable ou du moins extrêmement probable, peut-être même sans le concours des chefs légitimistes, Berryer et Falloux. Nous en venons à penser qu'ils ne devront pas refuser ce concours, mais qu'ils devront le motiver à la tribune. Ce sera peut-être le seul moyen d'empêcher le Prince de Joinville de passer à l'état d'expédition révolutionnaire ou républicain. " Certainement, l'automne prochain, la situation sera très compliquée et très vive. La question qui, dans le début de la révision s'est déjà posée, entre la droite et la montagne, se dessinera encore plus nettement dans ce sens ; et la maison d'Orléans, ainsi que l'ancien parti conservateur auront à choisir dans cette alternative. Vous verrez des coupures, et des dislocations de partis étranges. En attendant le Cabinet, qui n'a pas été renversé, reste très ébranlé. On en est réduit, pour prévenir une crise ministérielle immédiate à écarter de l'ordre du jour tout débat politique. On s'est étonné que le Président n'ait pas cherché, en jouant à la crise pendant quelques jours, à exploiter l'incident de l'amendement Baze pour en rejeter l'odieux sur l'assemblée. Des intérêts de spéculation de Bourse, dans l'entourage de l'Elysée se sont opposés, dit-on, à cette conduite que la petite politique semblait conseiller.

10 heures

Rassurez-vous ; vous n'êtes pas en décadence pour avoir oublié où vous avez mis un papier. Cela arrive à de très jeunes mémoires, et la mémoire ne s'en va pas subitement comme vient la rougeole, ou l'apoplexie. Je suis persuadé d'ailleurs que le papier fût-il perdu, les livres de Couth répareront cette perte.

Vous verrez dans les Débats et l'Assemblée nationale de ce matin, une longue lettre de moi que vous n'avez pas lue d'avance. Voilà ce que c'est que d'être séparé. Mais je ne crois pas que, dans cette politique générale, vous trouviez rien à redire. Adieu, Adieu.

Vous vous servez de la duchesse d'Istrie comme d'un hameçon. Adieu. G.

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), Val-Richer, Mardi 29 juillet 1851, François Guizot à Dorothée de Lieven, 1851-07-29

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-

Sorbonne nouvelle)

Consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/3969>

Informations éditoriales

Date précise de la lettreMardi 29 juillet 1851

DestinataireBenckendorf, Dorothée de (1785?-1857)

Lieu de destinationEms

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionVal-Richer (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/04/2022 Dernière modification le 18/01/2024

Vue à l'Assemblée le 29 Juillet 1851. 2965

Voici des détails précieux, qui me viennent de bonne source, et qui confirmant pleinement mes conjectures.

L'intrigue de la candidature Poincaré fait des progrès, mais toujours par action souterraine. Elle se cache naturellement derrière la proposition Crétet qui sera discutée à la séance et qui gagne des partisans. Je n'ai pas été peu surpris d'entendre dire par des législateurs religieux et corrupteurs, tels que MM. de Melun. — La loi de proscription est une iniquité que nous ne pouvons pas sanctionner plus longtemps; nous voterons pour l'abrogation. D'autre part, des membres de la Réunion de Pyramides, anciens Orléanistes ou hommes nouveaux ralliés à l'Elysée, se préoccupent de l'efficacité qui oppose la Constitution à la prosélytisation des pouvoirs du Président et ils en viennent à se demander qu'il faut de pouvoirs dans ce cas, et qu'il sera peut-être bon de voter la proposition Crétet pour ne pas priver au dépourvu le candidat à la Présidence légalement possible. Tel est l'effet de la discussion de la révision.

Le général Wolowski, beau-frère de l'Assemblée, exprime l'opinion que le Président devrait adhérer à la proposition Crétet, prendre une

sorte d'initiative dans le débat, et accepter la telle contre le Rôle de Vouillé, que cette conduite devait être habile qu'honorables.

« Vous avez observé ce symbole avec une grande attention. Le vote de la proposition Crémieux devient à peu près inévitable ou du moins extrême. C'est tout probable, peut-être même sans le concours que le petit parti politique semblait consentir.

Certainement l'automne prochain, la situation sera très compliquée et très vive. La question qui, dans le débat de la révision, fut déjà posée entre la droite et la montagne, se déterminera moins plus nettement. Il y a deux, et la majorité d'entre eux ainsi que l'ancien parti conservateur auront à choisir dans cette alternative. Vous verrez des combats et des batailles de parti étranges.

On attendra le cabinet qui n'a pas été nommé, mais très ébranlé. On en est réduit pour présenter une troisième ministère, très immédiate, à l'ordre de l'ordre du lendemain tout débat

politique. On fait tomber que le président n'est pas choisi, en jouant à la carte pendant quelques jours, à exploiter l'incident de l'Amiraline Baze pour en rejeter l'adoption dans l'Assemblée. Des intérêts de spéculatifs en Bourse, dans l'industrie de l'église, se sont opposés, dit-on, à cette conduite.

10 h 15.

Rassurez-vous, nous n'oublions pas en décadence pour nous oublier à vous, avec moi, un papier. Cela arrivera à de très, j'ose dire, très bientôt et la mémoire ne s'en va pas subitement comme vient la rougeole ou l'herpès. Je suis persuadé d'ailleurs que le papier fût-il perdu, les deux, de l'autre, rapporteraient cette partie.

Vous verrez, dans le débat, et l'Assemblée nationale de la matin, une longue lettre de moi que vous n'avez pas lue d'assurance. Voilà ce que c'est que d'être séparé. Mais je ne crois pas que, dans cette position que j'aurai, vous trouviez rien à redire.

Adieu, Adieu. Vous, vous savez de la dernière à l'heure comme il me hançonne. Adieu.